

Continuité d'activité et haute disponibilité: qui s'en préoccupe?

Sans complexes par rapport aux grands comptes, beaucoup de PME savent investir dans la protection de leur système informatique, y compris en ressources humaines, mais également en dispositifs préventifs face aux risques d'interruption de leur activité.

Mais que penser des propositions des fournisseurs qui ont développé des offres de continuité de service, au delà de la haute disponibilité?

La plupart des entreprises cherchent à garantir leur continuité de service avec des solutions qui s'apparentent à celles d'une société d'assurance.

Mais une distinction s'impose entre le besoin d'une haute disponibilité de l'informatique et cette garantie de continuité de service en cas de sinistre.

Dans un tel dossier, on peut distinguer au moins 4 volets:

1- le **secours informatique**: il peut se concevoir comme une assurance; certains fournisseurs proposent de mettre à disposition une plate-forme équivalente à celle de l'entreprise. Tous les moyens sont alors mis en oeuvre pour que SI de la société puisse être remonté et redémarré ;

2- le **secours des utilisateurs**: si les locaux sont devenus inutilisables (incendie, inondation...), des locaux peuvent être mise à disposition pour accueillir les personnels, dont les opérateurs » de l'informatique (pour plusieurs semaines, voire plusieurs mois...)

3- la **sécurisation et la protection des données**: avant que ne survienne l'incident grave, les données, les applications sont déjà répliquées sur une site extérieur, protégé; il est intéressant qu'un tel dispositif peut déjà permettre à sauvegarder les données des collaborateurs nomades (celles de leur PC portable, typiquement); donc, il s'agit de répliquer non seulement les serveurs mais les postes de travail ; c'est le principe du back-up quotidien, voire deux fois par jour.

4- la **mise à disposition préventive de mètres carrés** et des services managés associés ; hébergement, préparation d'un datacenter de secours, d'une salle blanche, etc; toute l'informatique de l'entreprise peut y être préparée, répliquée en double. Cette solution peut s'insérer dans une infrastructure mutualisée, donc relativement peu coûteuse.

Ainsi, **haute disponibilité** de son IT et **garantie de continuité** (ou **PRA**) ne se confondent pas et se complètent. La haute disponibilité concerne les applicatifs: tout est mis en place pour éviter et prévenir les interruptions de service. Tandis que la continuité a pour objectif de reprendre l'exploitation après un sinistre, avec un engagement de temps de de rétablissement. Ceci peut conduire à confier tout ou partie de ses données à un prestataire extérieur (avec, classiquement, des procédures de secours sur un site à distance.

Tous ces points sont discutables. Et peuvent être discutés... Ils font l'objet d'une [conférence en direct sur le Web le mercredi 9 juin prochain](#), à 11h, (durant 50 mn) avec le témoignage de la

mutuelle d'assurance Thélem (basée à Orléans) et la participation d'IBM (BCRS) et de la société de conseil et d'ingénierie Solucom.